

a actualité



Françoise Blondel

Documentation administrative, CHU de Rouen – Présidente d'honneur et fondatrice du Réseau national des documentalistes hospitaliers



Armelle Martin

Documentation médico-pharmaceutique AP-HP – Présidente du Réseau national des documentalistes hospitaliers

Le Réseau national des documentalistes hospitaliers

LA NAISSANCE D'UN RÉSEAU NATIONAL

C'est dans la décennie 1980-1990 qu'apparaissent dans l'environnement hospitalier, les premiers centres de documentation organisés et managés par des professionnels compétents. Peu de structures documentaires étaient alors informatisées et nombre de documentalistes de cette période peuvent encore témoigner des fichiers papier et des recherches sur Minitel.

Les documentalistes en poste, alors, se sentaient bien souvent incompris dans leur rôle, isolés dans leur établissement, non reconnus par manque de statut.

Le 9 octobre 1991, à l'initiative de Françoise Blondel, documentaliste au CHU de Rouen, soutenue pleinement par Alain Halbout, alors directeur général de ce même établissement, se tenait, à Paris, dans les locaux du CNEH (Centre national de l'expertise hospitalière), une première réunion de professionnels de la documentation hospitalière. Seize documentalistes de CHU, uniquement, y participaient (dont Christine Lyonnet actuelle vice-présidente du RNDH) sous la présidence d'Alain Halbout qui avait par ailleurs, obtenu le soutien de la Conférence des directeurs généraux de CHR, pour l'organisation de cette réunion.

Alain Halbout rappelait alors que l'hôpital était désormais une société de service vivant de l'information (médicale, de gestion, documentaire) et que les établissements avaient un besoin sans cesse croissant d'informations rapides nécessaires à la réflexion et à la décision. Or, l'apport et le traitement de ces informations, dépendent, remarquait-il, d'une compétence, d'un métier.

C'est pourquoi une meilleure connaissance entre documentalistes s'avérait nécessaire, afin de pouvoir établir un réseau de diverses compétences, un réseau d'échange et d'entraide professionnels, un réseau de formation continue : le Réseau national des documentalistes hospitaliers (RNDH) était né!

À l'issue de cette réunion, il fut décidé de créer le premier annuaire de la documentation hos-

pitalière, d'établir un profil de poste ainsi qu'une étude des tâches du documentaliste hospitalier afin de lutter contre les disparités statutaires et essayer d'évoluer vers une reconnaissance professionnelle de la part de nos autorités.

Cette première réunion fut « couronnée », si l'on ose dire, par la parution d'une dépêche de l'Agence de Presse Médicale (APM) en date du 5 novembre 1991 : c'était la première fois que l'on parlait des documentalistes hospitaliers dans la presse professionnelle.

Ce réseau qui n'avait pas encore de nom officiel (il prend son nom de RNDH en 1994) a fonctionné sous forme de groupe informel jusqu'en 1998, date à laquelle la nécessité d'une évolution vers une association de type loi 1901 s'est concrétisée.

Le premier conseil d'administration du RNDH comportait neuf membres selon l'article 9 de ses statuts toujours en vigueur. Il n'est pas inutile de rappeler, pour mémoire, les noms de ces pionnières du réseau qui ont permis la professionnalisation de ces acteurs de l'information hospitalière :

Michèle Baert (Direction de l'hospitalisation/ministère de la Santé) – Annick Bazin (CHU de Reims) – Françoise Blondel (CHU de Rouen) – Anne-Marie Contreras (CHU de Toulouse) – Martine Goffi (CHU de Rouen) – Marie-Hélène Jacob (CHU de Rennes) – Marie-Hélène Lefort (CHU de Bordeaux) – Christine Lyonnet (CHU de Saint-Étienne) – Armelle Martin (AP-HP).

LA COOPÉRATION DOCUMENTAIRE EFFICACE

Le RNDH, aujourd'hui fort de plus de 270 adhérents, est la première association française regroupant des documentalistes hospitaliers ou des personnes exerçant des fonctions documentaires dans le domaine de la santé.

Un espace de solidarité

Le réseau a pour objectif prioritaire de favoriser les échanges et partages professionnels. Pour le professionnel de l'information, il est

devenu un espace de solidarité qui le sort de son isolement et lui apporte des connaissances directement exploitables. Il reçoit une information de qualité sur son environnement documentaire de travail.

C'est un gain de temps pour lui et d'efficacité, car cela améliore visiblement son accès à une information pertinente.

Il bénéficie d'une veille active sur l'actualité hospitalière, médicale et paramédicale, dans un contexte documentaire.

Cette coopération documentaire globale, mise en place au sein du réseau, participe à l'amélioration de la qualité et à la rapidité des réponses fournis aux utilisateurs.

Le réseau permet la mutualisation des moyens et des pratiques. L'adhérent peut ainsi obtenir des conseils, avis éclairés et retours d'expériences sur la mise en place de nouveaux outils, produits et services destinés aux usagers.

Le réseau est un lieu de formation professionnelle avec un congrès annuel de deux jours, agréé au titre de la formation professionnelle. Il s'agit de deux journées de formation gratuites, avec un programme qui colle aux évolutions du contexte professionnel documentaire, notamment en ce qui concerne les nouvelles technologies.

Les méthodes de travail sont également questionnées, analysées. Ces réflexions collectives participent à la mise à jour de propositions et à la mise en place de nouvelles actions plus adaptées.

Des groupes de travail

En pratique, ce sont les groupes de travail qui tentent de répondre aux besoins formulés par les documentalistes dans leur propre environnement de travail :

Le groupe paramédical permet de partager des expériences pédagogiques entre documentalistes exerçant en instituts de formation dans l'objectif de mieux faire reconnaître leur fonction dans le cadre du nouveau référentiel du programme infirmier. Cela passe aussi par le partage, l'élaboration et la mise en place de nouveaux supports pédagogiques.

Le groupe catalogue collectif, avec un repérage et une mutualisation des ressources documentaires au sein des acteurs du réseau.

Le groupe publications favorise l'expression des documentalistes grâce à la promotion de leurs expériences et activités au sein de leurs différentes structures. L'activité publication s'oriente peu à peu vers une coopération régulière avec des revues professionnelles (*Soins cadres*, *Archimag*, *Objectifs soins*, *Revue hospitalière de France*...)

Des produits et services

Le RNDH propose également à ses adhérents des produits et services d'information communs, à caractère directement opérationnel.

Un catalogue collectif des périodiques recense le fonds documentaire des membres du RNDH. Un annuaire des adhérents rassemble des informations pratiques de contact. Un bulletin d'information trimestriel, *La Feuille du RNDH*, présente les actualités à destination de la profession documentaire hospitalière : agendas des manifestations, expositions, visites, comptes-rendus de congrès...; décisions prises et nouveaux projets/orientations au sein de l'association; avancées des groupes de travail sur les actions en cours; actualités avec point/focus sur un service ou un produit (fourniture de documents, outils de veille, bases de données...); résultats d'enquêtes, nouveaux rapports disponibles, nouvelles normes, textes juridiques...

Une liste de discussion *RNDH-info* est le véritable organe de communication directe sur le réseau, à destination de tous les membres. Cette liste permet de diffuser régulièrement des messages d'actualités, de donner des informations sur les dossiers en cours. Au fil des années, les adhérents se sont approprié efficacement cet outil. Les réponses aux questions posées qui revêtent un intérêt particulier pour l'ensemble des membres, font l'objet de « synthèses » qui sont mises en accès sur le site *Web* et constituent un panel thématique de ressource.

Un site *Web* <http://www.mdh.fr> présente les informations globales sur le réseau (historique, statuts, adhésion, statistiques et chiffres clés) et les différentes ressources exploitables en ligne, pour la recherche : tutoriaux, référentiels, liens utiles...

LES ENJEUX ACTUELS

En tant qu'association professionnelle, le RNDH s'est mobilisé pour une adaptation et une harmonisation du statut des différents documentalistes du monde hospitalier. Dans cet objectif, il a coopéré avec différents acteurs (conférence des directeurs généraux hospitaliers, Association des professionnels de l'information et de la documentation/ADBS, réseau documentaire en santé mentale *AscoDocpsy*...) sur le dossier du statut et sur certains sujets sensibles concernant la profession, comme le droit de copie.

En décembre 2003, par le décret 2003-1270, la création du grade de TSH (Technicien supérieur hospitalier - Catégorie B) dans la fonction publique hospitalière a amélioré la situation dans de nombreux cas, par une intégration statutaire et par une reconnaissance de la spécialisation professionnelle (Option : produits d'information et mise à disposition de ressources). Le problème n'est cependant pas encore réglé dans son ensemble :

- pas de réponse statutaire pour les catégories A;
- l'intégration statutaire des catégories B n'a pas été effective dans tous les cas.

De nombreux défis à relever

Le RNDH a encore de nombreux défis à relever au sein du monde hospitalier où les documentations existent, mais demeurent souvent « invisibles » et/ou mal reconnues. Il est important de faire reconnaître les enjeux, le positionnement stratégique des documentations hospitalières de manière à ce qu'elles deviennent des ressources essentielles, facilement accessibles, pour l'ensemble des professionnels du monde hospitalier : professionnels de santé, soignants, personnels administratifs et de direction. ■

LES DOCUMENTALISTES HOSPITALIERS S'ORGANISENT

Paris, 5 novembre (APM) – Les documentalistes des hôpitaux exercent une fonction de plus en plus importante sans pour autant bénéficier de statut précis ni de véritable reconnaissance, situation que bon nombre d'entre eux ne se contentent pas de déplorer, à en juger par une première réunion organisée au siège du CNEH, à Paris.

À l'initiative de M. Alain Halbout, directeur du CHRU de Rouen, président de la CNEH et de la Conférence des directeurs généraux de CHR, une quinzaine de documentalistes se sont retrouvés le mois dernier pour dresser un état des lieux et envisager les moyens de promouvoir leur fonction au sein des établissements hospitaliers.

Monsieur Halbout a fait valoir à l'occasion de cette réunion que les hôpitaux « ont un besoin sans cesse croissant d'informations rapides, nécessaires à la réflexion et à la décision » et « que l'apport de ces informations ressort d'une compétence, d'un métier et nécessite l'établissement d'un réseau des diverses compétences ».

« Nous ne pouvons plus continuer à travailler chacun dans notre coin (...) », indique Françoise Blondel, responsable du centre de documentation administrative au CHR de Rouen et chargée de centraliser les données. « À nous de créer un besoin ! » estime-t-elle.

(Extraits de la dépêche APM du 5 novembre 1991)